

# Parc éolien de Saint-Médard-d'Aunis

Commune  
de Saint-Médard-d'Aunis (17)

4 éoliennes  
pour une puissance totale  
installée de **12 MW**

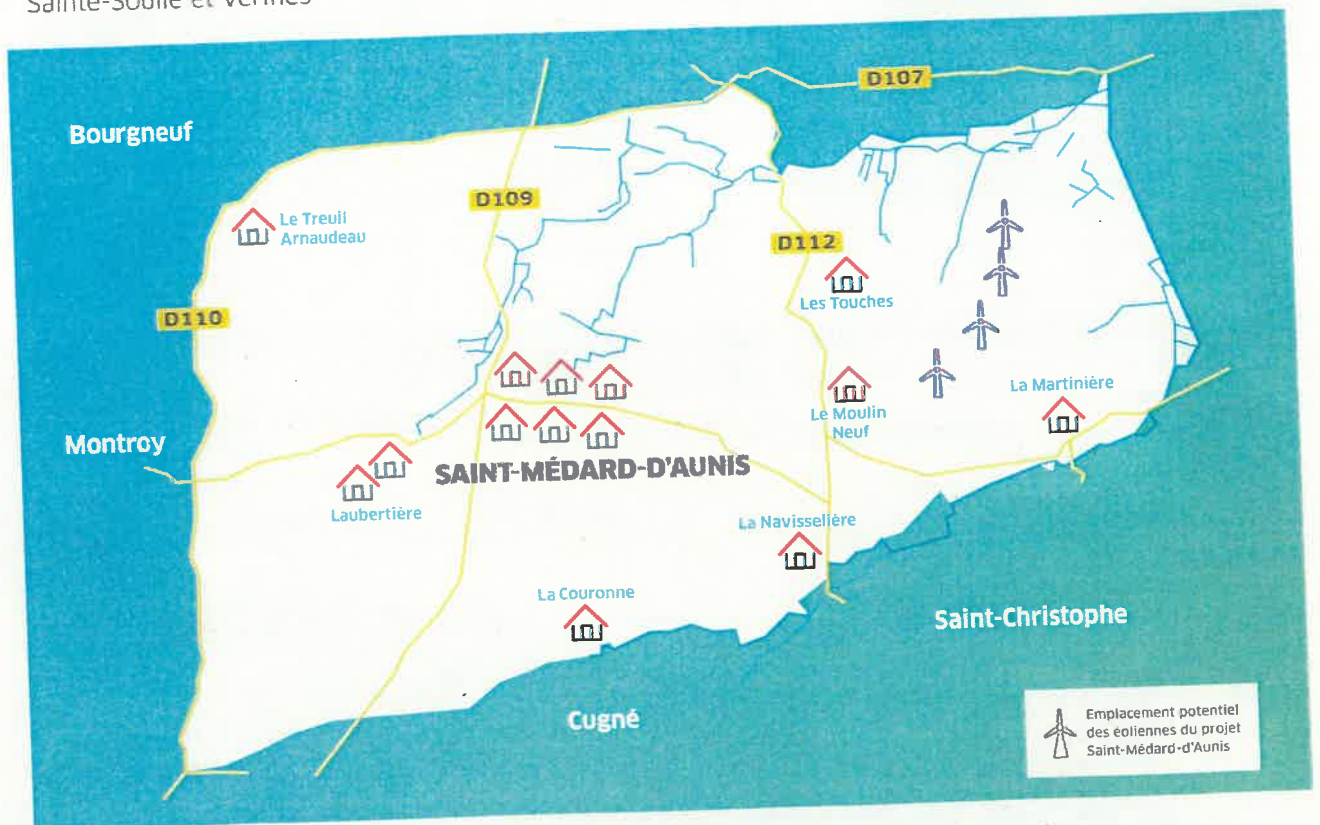
**ENGIE**  
Green

J'agis  
avec  
**ENGIE**

# Le parc éolien de Saint-Médard-d'Aunis en quelques chiffres

- 4 éoliennes et 1 poste de livraison
- Puissance unitaire de 3 MW, soit une **puissance totale installée de 12 MW**
- Éoliennes de **150 m en bout de pale**  
(91 m de hauteur de mât - 117 m de diamètre de rotor)
- Production estimée de **28,8 millions de kWh**, soit la consommation électrique domestique d'environ 10 000 personnes correspondant aux besoins électriques de la population de Saint-Médard-d'Aunis, Sainte-Soulle et Vérines

1200! A



Photomontage pour le projet Saint-Médard-d'Aunis (Prise de vue depuis le hameau Les Touches à l'Ouest du projet)

# Les prochaines étapes du projet éolien

## Études et concertation



## Et maintenant ?

L'instruction administrative est en cours. Des compléments au dossier de demande d'Autorisation Environnementale ont été déposés fin mars auprès des services de l'État. Une enquête publique devrait avoir lieu dans les mois qui viennent. Un commissaire enquêteur sera nommé par la Préfecture. Les modalités vous seront précisées par voie d'affichage et dans la presse 15 jours minimum avant la date officielle de démarrage. Cette enquête publique sera l'occasion de donner votre avis sur le projet et de nous faire part de vos remarques et questions.

La Préfecture prendra ensuite la décision d'autoriser ou non le projet.



## Et après ?

### Financement participatif

Par la suite, et sous réserve bien sûr que notre projet soit autorisé par la préfecture, **un dispositif de financement participatif sera proposé lors de la mise en service du parc éolien.** Nous reviendrons vers vous à ce moment-là pour vous donner plus de détails sur les modalités qui permettra à chacun qui le souhaite de pouvoir contribuer à la réalisation du projet tout en bénéficiant d'un retour sur investissement.

## A propos d'ENGIE Green

Acteur de référence des énergies renouvelables en France, ENGIE Green a développé une expertise forte dans les domaines du développement, de la construction et de l'exploitation des parcs éoliens et solaires. 600 collaborateurs réalisent avec les acteurs locaux des projets sur-mesure qui valorisent le potentiel de chaque territoire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ses parcs représentent 2,056 GW éoliens et 1,439 GWc solaires installés (soit une production annuelle d'énergie verte injectée sur le réseau équivalente à la consommation de près de 3 millions d'habitants) et dispose de 5,5 GW de projets en développement. Ses 22 agences en France se situent au cœur de ses territoires d'implantation et son siège social est basé à Montpellier.

# Foire aux questions

## Faut-il craindre le bruit d'une éolienne ?

**Non.** Les parcs éoliens sont soumis à des exigences réglementaires strictes en termes d'émissions sonores.

De nombreuses innovations technologiques permettent à la fois d'optimiser leur implantation pour limiter leur impact sonore et de diminuer le bruit produit par des éoliennes. Ainsi, les pales des éoliennes reprennent aujourd'hui le design des ailes de hibou afin d'être plus silencieuses.

Un suivi acoustique post-implantation régulier garantit le respect de cette réglementation, la plus stricte d'Europe.

## Qu'en est-il de la réception de la TV ?

Comme n'importe quelle nouvelle construction, les éoliennes peuvent être un obstacle aux ondes hertziennes. Le Code de la construction et de l'habitation prévoit :

*« Lorsque la présence d'une construction, [...] apporte une gêne à la réception de la radiodiffusion ou de la télévision par les occupants des bâtiments voisins, son propriétaire ou les locataires ne peuvent s'opposer à l'installation de dispositifs de réception ou de réémission propres à établir des conditions de réception satisfaisantes »*

**Un service de réclamation est mis en place au sein de la Direction Exploitation et Maintenance d'ENGIE Green après l'installation de tout nouveau parc éolien, joignable au 0499526470.**

## Qu'en est-il de la valeur de mon habitation ?

Le prix d'un bien immobilier varie en fonction de nombreux paramètres : localisation géographique, cadre de vie, travail, services de proximité, etc. Il ne peut être imputé à la seule présence d'éoliennes à proximité de ce même bien. Parmi les habitations les plus proches du futur parc de Saint-Médard-d'Aunis, certaines ont été récemment vendues et ce, dans les prix pratiqués habituellement sur la commune. Par ailleurs, un projet éolien induit des retombées économiques sur le territoire via le versement de taxes. Ces dernières contribuent ainsi à l'amélioration du cadre de vie (réfection des routes par exemple).

## Comment démantèle-t-on un parc éolien ?

Le démantèlement d'un parc éolien est réglementé depuis la loi Grenelle II (Décret du 23 août 2011 - art. R. 553-6). Les opérations de remise en état d'un site après exploitation sont à la charge de l'exploitant (montants définis par l'État et mis sous séquestre) et comprennent :

- Le démantèlement des installations de production,
- La remise en état des terrains sauf si leur propriétaire souhaite le maintien des chemins,
- La valorisation des déchets dans les filières dûment autorisées à cet effet.

## À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, **nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement.** Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients.

### ENGIE Green

Siège social: Le Triade II - Parc d'activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse - CS 20756 - 34967 Montpellier cedex 2  
Tel.: 0499528515 - Fax: 0499526471

### Antenne régionale

21, avenue Pythagore - 33700 Mérignac

### Votre interlocuteur :

Yann HERNOT, Chef de Projet  
Multi Energies Renouvelables

T. +33 (0)6 43 18 00 19

yann.hernot@engie.com



Retrouvez notre actualité sur [engie-green.fr](http://engie-green.fr)  
et sur les réseaux sociaux



et suivez l'actualité  
du parc le plus proche  
de chez vous en  
téléchargeant l'application  
**ENGIE Green & Moi**





## LE PROJET ÉOLIEN DE SAINT MEDARD D'AUNIS

Juin 2018

Dans une perspective de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique, un objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité a été fixé en France.

Dans ce cadre, la communauté d'agglomération de La Rochelle a identifié des zones prioritaires au développement éolien sur son territoire.

Nous travaillons actuellement sur une de ces zones prioritaires. Un projet de **5 éoliennes** dont la hauteur totale sera comprise entre 130 m et 145 m est à l'étude.

Le projet éolien permettra d'alimenter en électricité environ **15 000 foyers** (hors chauffage) et d'éviter l'émission de 800 g de CO<sub>2</sub> par kWh produit, soit environ **24 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an** pour l'ensemble du parc.

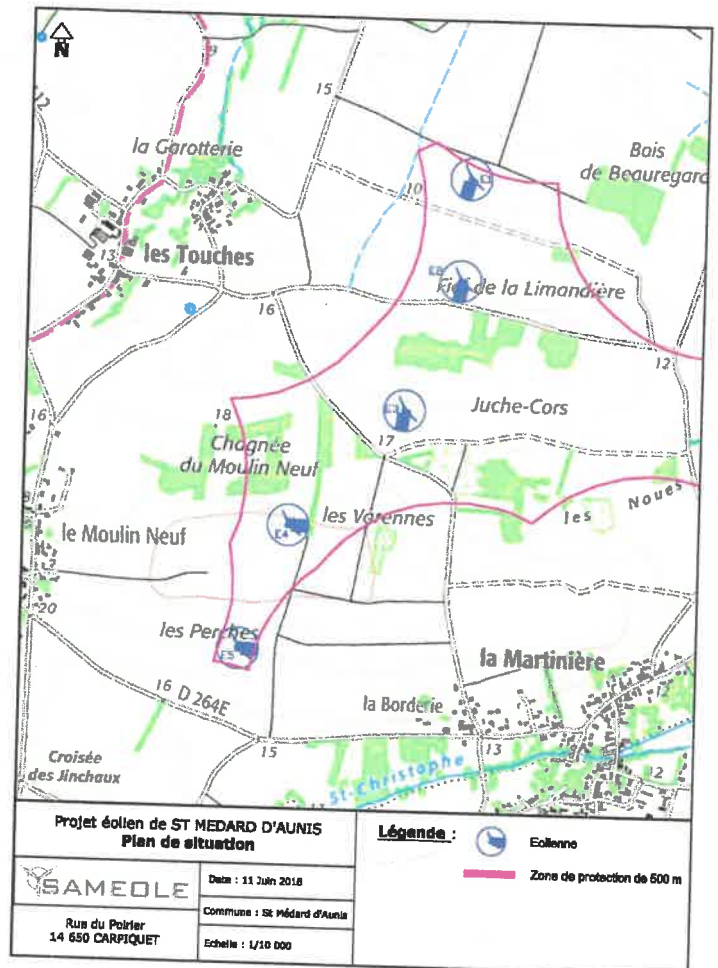
Des études sont en cours afin d'évaluer l'impact du projet, notamment au niveau **faune, flore, acoustique et paysage**. Par ailleurs, un mât de mesure sera bientôt installé sur site pour obtenir des données précises de vent et estimer l'activité des chauves-souris.

Une permanence d'information sera réalisée à la rentrée pour présenter les premiers résultats des études et répondre aux questions et remarques que vous pouvez vous poser.

Si vous êtes des riverains proches du projet, nous pouvons venir vous rencontrer pour vous présenter des photomontages (simulations photographiques) depuis les abords du projet. Nous pouvons également, si vous le souhaitez, envisager au cas par cas un aménagement paysager pour masquer les vues éventuelles.

Vous pouvez prendre contact avec nous :

Yann HERNOT                      Bertrand TRESCAZES  
 y.hernot@sameole.fr          b.trescazes@sameole.fr  
 06 43 18 00 19                  06 33 01 68 39



Projet éolien proposé : 5 éoliennes.



**IMPORTANT**

Une permanence d'information sur le projet éolien sera organisée en mairie à la rentrée. Il sera possible à cette occasion de consulter les premiers résultats des études d'impact. Un schéma d'investissement participatif vous sera également proposé à cette occasion.

